Les randonnées pédestres du Var

Les Terriers

Ce circuit est situé dans la forêt des Arcs-sur-Argens et s'étend sur la plaine des Maures. Vous aurez l'occasion de rencontrer de nombreuses espèces protégées comme la tortue d'Hermann mais également d'admirer un patrimoine local ancien : le site des Menhirs des Terriers.



Panorama sur les différentes collines arborées de la forêt des Arcs-sur-Argens (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : Les Arcs

Départ : Parking de la Tournavelle

Arrivée : Parking de la Tournavelle

Parking conseillé : 6°30'38"E 43°26'03"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 11.9 km - Durée : 4 h

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 363 m

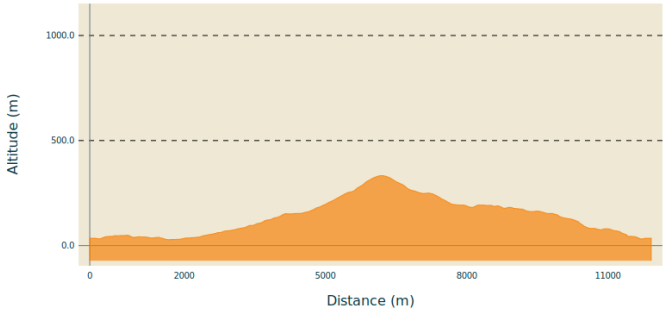

Altitude min 28 m Altitude max 333 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Départ depuis le parking de la Tournavelle. A cet endroit, un panneau vous accueille pour vous informer des itinéraires proposés.

Commencez en suivant la route goudronnée sur 500 mètres. À la « mescla », point de rencontre de l'Argens et de l'Aille, vous pouvez admirer le pont de fer, dit "Pont Eiffel" car utilisant les mêmes techniques de construction que la Tour de Gustave Eiffel. Le goudron laisse progressivement place à la terre battue.

Traversez le pont de l'Aille et cheminez jusqu'à La Renardière (laisser la Source de Catin sur la droite).

Prenez la piste de gauche "Les Bauquières" et longez l'Argens, sur environ 1 km, le long d'une haute ripisylve de peupliers. Le chemin ombragé du départ laisse le temps de découvrir la flore typique des Maures.

Après un petit pont, engagez-vous tout droit dans le Vallon de la Blaquière en direction du sommet des Terriers. Sur la droite, à environ 600 m, vous trouverez les ruines du Jas des Maures (Bergerie de la commune). Suivez la piste de la Mine des Porres. Le sentier révèle les essences méditerranéennes, des cistes, de la bruyère, de la lavande stoechas…

Traversez ensuite un passage en zone marécageuse sur 600 m qui vous permet d'observer une végétation complètement différente. Après 300 m, vous arrivez sur le site de l'ancienne mine des Porres abandonnée depuis 1983.

A 300 m à gauche, vous trouvez le four à poix, qui permettait d'extraire des bois résineux, la poix où le goudron de pin. En Provence, ils étaient désignés sous le vocable de « péguière » ! Ensuite, tournez à gauche sur la piste DFCI « Les Pommiers ».

Après la citerne à 350 m, poursuivez à droite. A 250 m, quittez la piste pour prendre à nouveau à droite en direction du lieu-dit «Les Grilles». Montez sur environ 900 m, puis continuez l'ascension sur votre gauche.

Au sommet des Terriers, après 1400 m d'une belle montée avec une vue époustouflante, prenez à droite sur la piste DFCI. Vous trouverez les dolmens de plus de 5000 ans à 300 m environ plus bas, sur le côté droit. Un panneau d'information vous donnera toutes les explications sur leur découverte.

Au bout d'environ 200 m de descente au croisement des pistes au Mamelon de l'Aigle, poursuivez tout droit.

Enfin 300 m plus loin, à la fourche de l’Aire de Réganelle, prenez à gauche une piste plus étroite. Vous descendez alors à travers un joli sentier ombragé et verrez sur le retour, plusieurs points de vue : forêt communale, plaine de l’Argens, village des Arcs- sur -Argens.

Sur les 4 km il y a de nombreux croisements, soyez vigilant à suivre le balisage.

200 m avant d’arriver à la piste des Bauquières, prendre un sentier à gauche qui longe un ruisseau. Vous voici arrivé au point de départ de la Source Catin. Il vous faut prendre à gauche pour retourner au parking à 500 m.

ACCÈS ROUTIER

En arrivant de Vidauban par la DN7, faites 6 km en direction du Muy, et prenez sur votre droite le chemin du Bac au sud de la ville des Arcs. Poursuivez ce chemin sur 3 km environ, et garez-vous au Parking de la Tournavelle entre le pont de l’Argens et celui de l’Aille.

Accès Vidauban:
Vidauban est desservie par la RDN7, l'autoroute A8, l'A57 (sortie Le Luc - Le Cannet des Maures où Le Muy).

CARTE

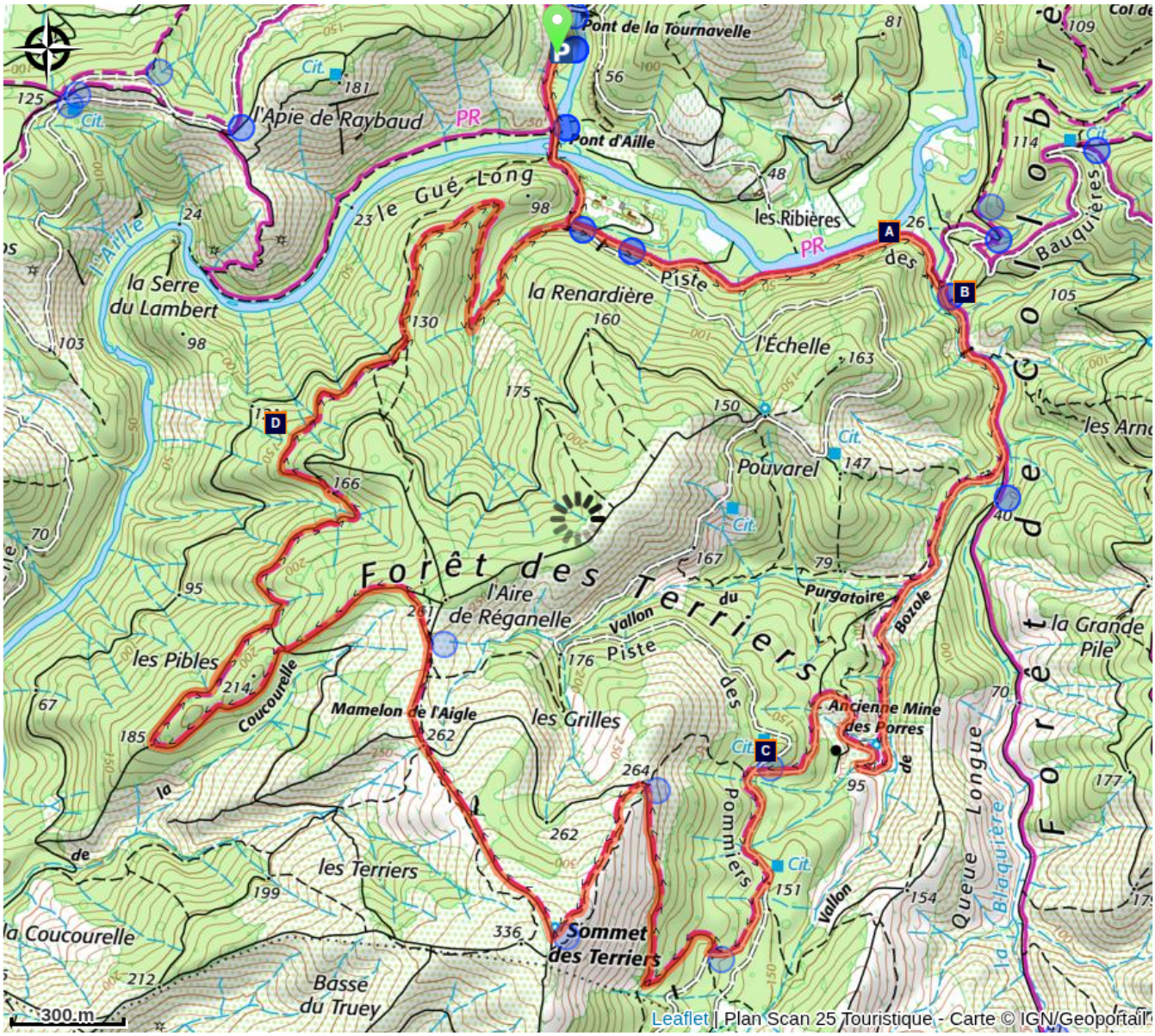

À DÉCOUVRIR

- **Le fleuve Argens (A)**
- **Le Pistachier térébinthe (B)**
- **Tortue d'Hermann (C)**
- **Faune remarquable (D)**

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

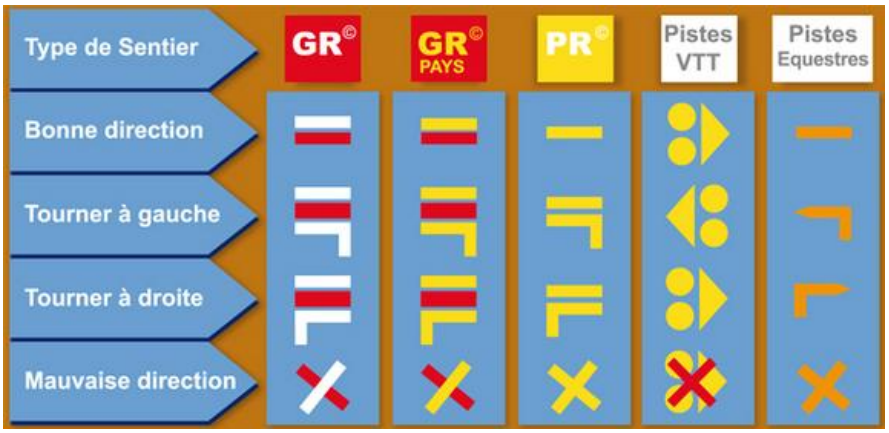

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.